

## Comité Directeur

### Réunion des vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021 au Novotel Paris Tour Eiffel

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Corinne CHASSAC, Brigitte DESBOIS, Françoise EÏTO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER, Frédérique PRUD'HOMME et Claudine ZENTAR.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Alain BERAL (le samedi), Thierry BILICHTIN, Patrick COLLETTE, Bernard DANNELE, Pierre DEPETRIS, Oumar DIA, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Mickaël LEBRETON, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Arnaud PETITBOULANGER, Alain SALMON, Damien SIMONNET, Mili SPAHIC et Luc VALETTE.

Invités : MM Olivier BLATRIE (Président LR Auvergne-Rhône-Alpes), Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence-Alpes-Côte d'Azur), Jean-Jacques DESSAINT (Président LR Occitanie), Pierre DUFAU (Président LR Nouvelle Aquitaine), Jean-Michel DUPONT (Président LR Pays de la Loire), Marceau DURAND (Président de la LR Ile de France), Daniel HERBLINE (Président LR Normandie), et Dominique TILLAY (Président LR Centre-Val de Loire).

Jacques LANG (Président de la Chambre d'Appel) – le vendredi uniquement

Représentant le Conseil d'Honneur : M. Michel RAT

Excusés : M. Alain BERAL (le vendredi) Bernard MAHIEUX

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Léa DUMAS et Amélie MOINE

MM. Alain CONTENSOUX (DG/DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	ANNEXES
1	Annexe 01 - 2021-01-8&9 1. CD Commande politique 2021-24 - Document provisoire
2	Annexe 02 - 2021-01-08 CD Ecosystème FFBB
3	Annexe 03 - 2021-01-8&9 CD Composition BF-CF-MF représentations V2
4	Annexe 04 - 2021-01-07 CD Point Etape RAJ V2 GNN
5	Annexe 05 - 2021-01-08 CD Propositions Attributions RAJ V9 GNN
6	Annexe 06 - 2021-01-08 CD 4-RAJ Point à date comités annexe PV
7	Annexe 07 - 2021-01-8&9 CD Secrétaire Général V2 TBE
8	Annexe 08 - 2021-01-07 Présentation DG-DTN CD du 0809-01-2021 V4 ACX-JCS-PGL
9	Annexe 09 - 2021-01-08 CD EDF Programme 2020-2021 V1 EGT
10	Annexe 10 - 2021-01-09 CD Sec GI V1 TBE
11	Annexe 11 - 2021-01-08-09 CD 4-CMJ EFMB Labels attribués - V3 SAA

# Vendredi 8 janvier

## 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT adresse ses vœux aux membres du Comité Directeur et à ses invités. Il est ravi de pouvoir organiser ce Comité Directeur en présentiel.

Il vient de participer à une visioconférence avec des députés LREM qui vont prochainement déposer une proposition de loi Sport et Société, applicable aux Fédérations et à leurs structures délégataires. Elle comprendrait, entre autres, la limitation du nombre de mandats pour les présidents.

L'Assemblée Générale Élective de la FFBB s'est déroulée à la Maison du Handball et en distanciel pour les délégués. Tout s'est très bien passé.

Il faut préparer l'avenir. Il n'a jamais caché lors de ses différentes interventions sur le sujet, qu'il considère l'attribution des Jeux de 2024 à la France comme une opportunité mais aussi comme une menace. En effet, cela a provoqué une volonté de consommer du sport différemment et met en danger la construction traditionnelle du sport telle que nous la connaissons. Si la pratique du basket traditionnel reste ancrée dans notre ADN, il faut d'ores et déjà proposer de nouvelles déclinaisons.

Concernant le contexte sanitaire actuel et suite aux dernières annonces gouvernementales, il y a une vraie attente des Clubs et des licenciés d'une réponse de la Fédération à leurs questions.

Nous n'avons pas encore tous les éléments en main.

Durant tout le mois de décembre, la Fédération a échangé et travaillé sur ce sujet en visioconférences avec les Ligues et Comités. Jean-Pierre SIUTAT les remercie pour leur implication. Des concertations avec les Clubs ont également eu lieu.

Lundi 11 janvier se tiendra un Conseil des Présidents de Ligues, puis mercredi 13 janvier une réunion des Présidents de Ligues et Comités afin de travailler sur ce sujet. Le but étant de trouver des réponses, dans un premier temps, sur les plans sportif et économique pour la fin de saison, mais également pour préparer la saison prochaine qui va être déterminante.

Un tour de table se déroule, les participants se présentent.

## 2. Présidence

### a. Commande politique 2021-2024 :

#### i. Présentation

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la Fédération va recevoir une délégation du Ministère chargé des Sports pour l'olympiade 2021-2024 afin d'organiser et développer le basket sur le territoire et de procéder aux sélections nationales 5x5 & 3x3. La Fédération subdélègue ensuite aux Ligues et aux Comités les missions relatives à l'organisation et la pratique du basket dans leur ressort territorial. Il souhaite qu'il y ait une relation de plus en plus étroite entre les Ligues et les Comités.

Jean-Pierre SIUTAT : rappel de l'organisation fédérale (voir l'annexe 1) :

Le Comité Directeur, élu lors de la dernière Assemblée Générale Élective a soumis au vote des délégués une proposition de choix du Président Fédéral. Jean-Pierre SIUTAT a ainsi été élu Président de la FFBB. Le Comité Directeur compte 35 membres élus auxquels s'ajoute le Président de la LNB qui en est membre de droit.

Aujourd'hui, le Président va proposer et soumettre au vote du Comité Directeur la composition du Bureau Fédéral. Ce Bureau se réunira au minimum une fois par mois et sera composé, comme les

statuts fédéraux le prévoient, de 16 membres. Le Président de la LNB est invité permanent aux réunions du Bureau Fédéral.

Le Président proposera également la constitution des missions et commissions fédérales.

Il a demandé au Ministère des Sports le renouvellement du contrat d'Alain CONTENTSOUX aux postes de Directeur Technique National et Directeur Général.

Le secteur professionnel a une délégation pour exercer ses prérogatives qui sont l'organisation des compétitions de Jeep Elite et Pro B et championnat espoir. Cette délégation est assujettie à une convention qui court jusqu'en décembre 2021.

A la Fédération il y a une bonne synergie entre le personnel salarié, qui est au service des élus, bénévoles élus, afin de les aider à mettre en place de manière opérationnelle la politique fédérale.

Il présente un bilan des orientations politiques prises pour le mandat 2016-2020 (voir l'annexe 1).

Thierry BALESTRIERE : cette évaluation globale est un peu sévère, eu égard au volume de travail effectué par les équipes fédérales.

Présentation de la commande politique pour le mandat 2021-2024 (voir la suite de l'annexe 1).

Jean-Pierre SIUTAT souligne l'importance de l'innovation sur nos territoires afin de reconquérir des licenciés dès la saison prochaine.

L'État demande de plus en plus aux Fédérations d'intervenir sur des problématiques autres que sportives : lutte contre les incivilités, les violences sexuelles, la radicalisation, le racisme, ce qui est normal ; la FFBB s'investit dans ces combats. Toutes ces thématiques seront intégrées au Plan Société & Mixités 2024 pour lequel une commission sera dédiée.

Les collectivités ont parfois une mauvaise image des fédérations ; il faut entretenir des relations plus étroites avec elles, et concrétiser ce dialogue par des conventions.

Le rachat des Hoops Factory par la FFBB a été validé par le Tribunal de Commerce de Bobigny. Cela était une vraie opportunité : Hoops Factory est une marque connue, qui donne une image plus jeune des pratiques fédérales. Cela nous permettra demain d'avoir des lieux pour développer de nouveaux événements et développer nos pratiques aux licenciés et aux non licenciés.

## ii. Calendrier

Présentation du calendrier de finalisation de la commande politique (voir la suite de l'annexe 1).

### b. Écosystème FFBB

Jean-Pierre SIUTAT : présentation de l'organisation de la Fédération et des commissions (voir l'annexe 2).

### c. Partie statutaire :

#### i. Composition du Bureau Fédéral

Jean-Pierre SIUTAT : proposition au Comité Directeur de la composition du Bureau Fédéral (voir l'annexe 3).

Un vote à bulletins secrets se déroule. Le dépouillement est effectué par Léa DUMAS, Thierry BALESTRIERE et Pascal GOUDAIL.

Les membres du Bureau Fédéral sont élus à l'unanimité à l'exception de :

- Carole FORCE – 1 abstention
- Pierre DEPETRIS – 1 abstention
- René KIRSCH – 1 vote contre
- Paul MERLIOT – 1 vote contre
- Frédérique PRUD'HOMME – 1 abstention

#### ii. Désignation des Présidents de Commissions Fédérales & Chargés de Missions Fédérales, intégration des membres du Comité Directeur au sein des Commissions

Jean-Pierre SIUTAT : proposition des présidents de commissions (voir la suite de l'annexe 3).

### Validation du Comité Directeur.

Thierry BALESTRIERE : les commissions doivent toutes comporter au moins un vice-président. Les présidents de commissions doivent en tenir compte au moment de composer leurs équipes.

Jean-Pierre SIUTAT : rappel du rôle d'un vice-président de la FFBB (voir la suite de l'annexe 3). Les présidents de commissions ont une quinzaine de jours pour composer leur commission. Il souhaite qu'elles soient proposées pour validation au Bureau Fédéral du 29 janvier, ou au prochain Comité Directeur pour les commissions dont les membres doivent être validés par celui-ci. Sur les territoires ou parmi les candidats au Comité Directeur qui n'ont pas été élus, il y a des personnes de qualité qui peuvent apporter une valeur ajoutée aux commissions. Il invite donc les présidents de commissions à les solliciter pour les rejoindre. Il souhaite éviter que les mêmes personnes soient membres d'un nombre important de commissions.

### 3. Séminaire – Point sur l'organisation

Jean-Pierre SIUTAT : le séminaire prévu à Angers le dernier weekend de janvier ne pourra pas se tenir. Cela a été confirmé par le Palais des Congrès qui ne sera pas autorisé à ouvrir.

Il y a donc 3 solutions :

- Le faire en visioconférence
- Le reporter
- Profiter de ce weekend pour organiser un séminaire du Comité Directeur

Il demande aux personnes présentes leur avis sur le sujet. Une discussion s'engage

Jean-Pierre SIUTAT : une visioconférence sera rapidement organisée à destination des présidents, trésoriers et secrétaires généraux des ligues et comités.

Un séminaire du Comité Directeur sera organisé à la place du Séminaire des Dirigeants les 30 et 31 janvier.

Lors du weekend des finales des Coupes de France, un séminaire pourrait être organisé avec l'ensemble des dirigeants des Ligues et Comités.

### 4. Trésorerie

#### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER : une situation financière à fin novembre a été effectuée. Si on constate qu'il y a eu moins de produits, il y a eu également moins de charges. Certaines économies sont faites grâce à l'organisation de réunions en visioconférence entre autres.

La Fédération souhaite conserver l'ensemble de ses salariés malgré la pandémie.

Elle utilise très partiellement le dispositif de chômage partiel

Le prêt à taux 0 garanti par l'État qui a été contracté est toujours sur un compte à part et n'a pas encore été utilisé.

Il a des inquiétudes concernant les partenariats privés : Raymond BAURIAUD fait le nécessaire pour assurer les prestations voire en inventer de nouvelles.

Certaines Ligues ont des arriérés de paiement. Les présidents des ligues concernées étant présents, il les invite à le contacter à ce sujet.

La FFBB maintiendra l'organisation du Championnat d'Europe Féminin 2021. La billetterie a été ouverte et plus de 1 000 packs ont déjà été vendus.

Le 3<sup>ème</sup> acompte sera facturé sur janvier en tenant compte des -18% de licenciés. Si le nombre de licenciés remontait en fin de saison, une régularisation serait effectuée.

Suite aux dernières annonces gouvernementales, le prélèvement des engagements en Championnat de France reste suspendu. Aucun prélèvement ne sera fait tant que le championnat n'aura pas pu reprendre.

b. Point des fonds fédéraux

Jean-Pierre HUNCKLER : le FART n'est pas totalement consommé. Le virement de la somme demandée par la Ligue PACA et le Comité des Bouches du Rhône sera effectué dans la semaine. Il reste également une somme prévue pour le projet de réaménagement de la Ligue de Bretagne. Au total, le FART était doté d'un budget de 3 millions d'euros.

Le Fonds FFBB 2024 et Clubs 3.0 devrait être soldé au 31 mai 2021.

Les Jeux de Tokyo ayant été reportés d'un an, son fonds dédié n'a pas encore été entamé.

Le fonds Retour au Jeu était de 2 millions d'euros. Il se répartit en 3 parties :

- 1 million d'euros pour les Clubs. Environ 70% a été utilisé.
- 500 000€ pour les Comités
- 500 000€ pour les Ligues à travers le financement de terrains de 3x3. Les livraisons sont faites sauf pour les territoires ultramarins.

c. Fonds Retour au Jeu : traitement des dossiers fin 2020

Gérald NIVELON présente un bilan du Retour au Jeu (voir l'annexe 4). Il souligne l'engagement des membres de la commission, y compris pendant les fêtes de fin d'année, pas moins de 413 dossiers ont été traités durant la réunion précédente.

Il présente la proposition d'attribution de fonds aux Clubs dans le cadre du Retour au Jeu (voir l'annexe 5).

<b>Validation du Comité Directeur.</b>
--

Cela porte le fonds consommé à 734 350€, auquel s'ajoutent environ 160 000€ pour les dossiers qui n'ont pas encore été traités. Cela portera à environ 900 000€ les fonds attribués aux Clubs sur la dotation de 1M € prévus.

Il souligne le travail effectué par les ligues ultramarines, notamment la Guyane dont les Clubs se sont mobilisés.

Les Ligues et Comités recevront un bilan des Clubs soutenus sur leur territoire via ce fonds ainsi que la somme perçue. En effet, certaines structures souhaitent abonder en versant un complément aux Clubs concernés.

Les 100 000€ restant seront distribués aux Clubs :

- Les premières demandes de Clubs reçues seront réexaminées
- Le délai de traitement des dossiers par la Commission est prolongé d'un mois. Le Bureau Fédéral du 29 janvier validera les dernières demandes.

Luc VALETTE propose les attributions de fonds Retour au Jeu pour les Comités (voir l'annexe 6). Les dossiers non retenus l'ont été car hors dispositif (organisation de fête du MiniBasket, achat de matériel, bilan positif avant demande de RAJ...)

<b>Validation du Comité Directeur.</b>
--

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que les présidents de Ligues dont certains Comités n'ont pas fait de demande les relancent. Seuls 5 comités départementaux / territoriaux n'ont pas eu de fonds attribués, le dispositif reste ouvert jusqu'au 31 janvier pour ces 5 structures

## 5. Secrétariat Général

### a. Calendrier administratif

Thierry BALESTRIERE : présentation des prochains rendez-vous (Comité Directeur, Réunions de Zones et Séminaire...voir l'annexe 7).

Il sollicite les présidents de Ligues pour communiquer les dates de leurs assemblées générales dès que possible. Un vice-président est désigné pour représenter la Fédération sur chaque AG de Ligue.

Le Calendrier administratif complet est disponible en téléchargement en format excel ou en consultation sur eFFBB et est régulièrement mis à jour. Le calendrier sur eFFBB peut également être synchronisé avec Outlook et se synchroniser automatiquement à chaque mise à jour.

Thierry BALESTRIERE : présentation des sollicitations possibles des membres du Comité Directeur et du format des réunions statutaires (voir la suite de l'annexe 7).

Il signale que Jean-Pierre SIUTAT reçoit souvent des présentations la veille des réunions, de Bureau Fédéral ou de Comité Directeur, et doit les valider dans l'urgence. Il rappelle donc que les présentations doivent être envoyées pour validation avant le samedi, 12h, précédent la réunion. Il invite les participants à prendre connaissance de l'ordre du jour dès les premières versions pour pouvoir l'amender si besoin.

Le calendrier sportif est également déposé sur eFFBB et mis régulièrement à jour.

### b. Guide de l'Élu fédéral

Thierry BALESTRIERE : un Guide de l'Élu Fédéral a été imprimé et vous sera remis à l'issue de cette réunion. Des tutoriels et informations diverses sont à disposition des membres du Comité Directeur sur l'espace projet dédié sur eFFBB ainsi que sur la plateforme Sporteef.

### c. Précisions sur le fonctionnement : nommage de fichiers, signature électronique, charte graphique

Thierry BALESTRIERE : présentation du nommage des fichiers, du fonctionnement de la signature électronique et la rédaction des notes d'informations (voir la suite de l'annexe 7).

## 6. Direction Générale / Direction Technique

### a. Point général

Alain CONTENSOUX : présentation de l'organisation fédérale, de l'impact de la situation sanitaire sur l'administration fédérale (voir l'annexe 8).

Tous les services de la fédération sont en ordre de marche et vont s'adapter à la commande politique pour cette olympiade. Le retour à la normalité doit être préparé.

Suite à la reprise des Hoops Factory, un audit RH et technique sera effectué sur les différents sites.

Il détaille le contexte impactant la performance (voir la suite de l'annexe 8). Les fenêtres de qualifications ont bouleversé le rythme des sélections nationales mais aussi les groupes : la Team France Basket a été mise en place.

Concernant le 3x3, notre équipe sénior féminine aurait dû être qualifiée pour le TQO au regard de son parcours exceptionnel. Cependant, en 3x3, les équipes ne sont pas qualifiées en raison de leurs résultats sportifs mais en fonction du classement de leur pays au ranking international. La Roumanie est passée devant la France et a été qualifiée à notre place.

Les équipes de France masculine et féminine sont qualifiées pour le TQO qui se déroulera fin mai en Autriche.

A chaque compétition internationale, on s'aperçoit que la concurrence est de plus en plus rude, les autres nations travaillent et sont de plus en plus fortes.

Il souligne que le recrutement par des agents de très jeunes joueurs de 11 ou 12 ans, est de plus en plus présent et agressif. Sur la dernière année, 4 U12 connus sont partis dans des Clubs espagnols. Un travail doit impérativement être lancé pour limiter et surtout encadrer la fuite de ces jeunes sportifs. Jean-Pierre SIUTAT : ce marché autour des jeunes est scandaleux. La FFBB va se battre contre ces structures, particulièrement les associations qui proposent d'organiser des camps payants pour repérer les jeunes. Chaque signature représente plusieurs milliers d'euros pour les organisateurs. Il aura un rendez-vous téléphonique avec la FIBA sur ce dossier.

La Fédération n'est pas là pour empêcher les joueurs d'aller en NBA (au contraire !) ; il souhaite que le travail de formation fait par les Clubs et la Fédération soit reconnu, respecté et protégé.

Alain CONTENSOUX alerte sur l'effet psychologique de ces recrutements sur les joueurs et leurs familles : familles à qui on fait miroiter de l'argent, des enfants à qui l'on dit qu'ils sont exceptionnels.

Présentation des solutions permettant de s'adapter au contexte international dans le fonctionnement des sélections nationales et des actions en cours et projets de la Direction Technique Nationale (voir la suite de l'annexe 8).

#### b. Échéances à venir des équipes de France

Jacques COMMERES : présentation du programme des équipes de France pour la saison 2020-2021 (voir l'annexe 9).

Les fenêtres de qualification sont l'opportunité d'organiser une revue d'effectif des meilleurs joueurs.euses français.es de 3x3. Ils seront donc tous rassemblés à l'INSEP du 23 au 28 novembre. Le 1<sup>er</sup> février, pour l'équipe féminine 3x3 et le 15 février pour l'équipe masculine, se dérouleront des regroupements. Des tournois internationaux seront organisés, si la situation sanitaire le permet.

Concernant l'Équipe de France féminine, il souhaite utiliser la fenêtre internationale de février pour pouvoir jouer contre l'Espagne des matchs amicaux. Cette nation est 3<sup>ème</sup> au ranking mondial, nous sommes 5<sup>èmes</sup>.

Jean-Pierre SIUTAT : ces rencontres auraient lieu à Toulouse, proche de la frontière. Si cela doit s'organiser à huis clos, nous choisirons probablement le petit palais.

Jacques COMMERES : l'Équipe de France masculine arrivera au Monténégro le 15 février pour jouer deux matchs de qualification à l'Eurobasket 2022. Cela ne sera pas simple : le Monténégro (à domicile) et la Grande Bretagne sont juste derrière nous au classement.

Les préparations des équipes de France jeunes seront très resserrées, sur l'été. Il n'y aura pas de rassemblement au printemps comme on a pu en faire auparavant.

## 7. Délégation Formation & Emploi

### a. Formation du nouvel élu – Outils à disposition

Christian AUGER : 3 outils sont à disposition des nouveaux élus :

- Le Guide de l'Élu qui contient de nombreuses informations pratiques
- Le groupe projet sur eFFBB intitulé « Élus CD FFBB 2020-2024 »
- La plateforme de e-learning, en cours de finalisation, qui comptera 4 modules :
  - Présentation de la FFBB
  - Présentation de l'olympiade 2020-2024
  - Utilisation des différents outils de la Fédération (site fédéral, eFFBB, JENJI...)
  - Apprendre à gérer ses réunions de Bureau Fédéral et Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT : a conscience que beaucoup d'informations ont été diffusées aujourd'hui. Certaines personnes présentes ici connaissent déjà un certain nombre de choses et d'autres découvrent.

Il est prévu, lors du prochain Bureau Fédéral du 29 janvier, de valider la convention de délégation aux Ligues et Comités. Cette convention, en cours de rédaction, détaille les droits et devoirs des structures.

Après le dîner, Jean-Pierre SIUTAT souhaite organiser une réunion avec les personnes qui ont des Hoops Factory sur leur territoire et/ou des projets de plateforme de service.

## *Samedi 9 janvier*

### **8. Tour des Délégations**

- a. Point général de chaque délégation par le Vice-Président, prise de parole de chaque président de Commission ou Chargé de Mission

#### 1) Secrétaire Général

Thierry BALESTRIERE : présentation de la liste des délégués de zones et des dossiers en cours suivis par le Secrétaire Général (voir l'annexe 10).

Rappel que les structures ont la main pour déployer e-Marque V2 mais que cela doit être mis en place en 2021. Il signale que, par endroits, certains OTM HN ne connaissent pas, à priori, cet outil.

#### Commission Fédérale Qualité – Luc VALETTE

C'est une nouvelle commission, elle doit donc faire l'objet d'une réflexion concernant sa mise en place et son fonctionnement.

Elle aura 3 niveaux d'évaluation :

- Étoilisation de la Fédération, évaluation des politiques fédérales, maîtrise des risques
- Étoilisation des Ligues et Comités
- Étoilisation des Clubs

Les critères sont à définir. Un référentiel permettant d'établir une feuille de route en fonction des priorités, du contexte et des ressources dont les structures disposent.

Il ne s'agit pas d'audits pour sanctionner mais au contraire aider et inciter les structures à se moderniser, se développer ou se transformer.

#### 2) Délégation Marque et Trésorerie

##### Trésorerie :

Jean-Pierre HUNCKLER : le fonctionnement de la Commission des Finances sera amplifié.

Il souhaite que pour 2024, au plus tard, la FFBB ait une connaissance des richesses détenues par le basket français au niveau national. La Fédération a évolué : mise en place du Plan Infra, rachat des Hoops Factory et connaître nos richesses nous permet de pouvoir négocier avec des partenaires.

Les aides financières accordées par la Fédération seront regroupées sur une seule et même ligne budgétaire. Cela permettra de les identifier plus facilement. Les aides ne seront pas réduites.

##### Marque :

La Fédération organise 2 Championnats d'Europe : l'Eurobasket féminin cet été à Strasbourg et le Championnat d'Europe 3x3 à la Défense en Septembre, mais un seul Comité d'Organisation s'en occupera. Cela permet de mutualiser certains coûts.

L'évènementiel est important car cela permet de conserver le lien avec les partenaires et maintenir nos contrats de partenariat.

Les prochains événements qui sont en cours de préparation sont :

- Le Tournoi Préolympique 3x3
- Coupe de France : organisation du Top 8 à huis clos et organisation des Finales Coupe de France à l'Accor Arena.

Tout cela engendre de nombreuses actions de communication et relation presse permettant également d'activer ou maintenir des contrats de partenariat.

Un 1<sup>er</sup> tournoi sport a été organisé et comptait plus de 100 équipes engagées. La 2<sup>ème</sup> campagne est en cours. Un bilan de cette 1<sup>ère</sup> saison sera fait.

FFBB Store est en cours d'arrêt des comptes annuels. L'objectif qui était d'équilibrer les comptes est rempli. Cependant, en raison de la pandémie, l'année 2020 va être difficile. Il salue le travail fait par l'équipe de la boutique afin de créer de l'animation pour vendre des produits.

Il y a un peu plus de 2 ans, la Fédération a été interpellée par Gérard BOSCH car les pièces du musée du basket n'étaient pas conservées dans de bonnes conditions. La FFBB a donc fait les travaux nécessaires afin d'exposer une partie de sa collection au rez de chaussée de la Fédération, et conserver les autres dans des conditions de sécurité optimales.

Suite à la reprise des Hoops Factory, des animations, des actions marketing et de communication seront menées.

Jean-Pierre SIUTAT : la veille au soir une réunion informelle s'est tenue sur ce sujet. Il y a une vraie volonté de lancer ces plateformes de services.

Il y a 4 ressources identifiées à la Fédération pour informer les Ligues et Comités sur ce sujet : Jean-Pierre SIUTAT, Jean-Pierre HUNCKLER, Alain CONTENSOUX et Pascal GOUDAIL.

Jean-Pierre HUNCKLER : cet après-midi, le match Basket Landes/Bourges sera diffusé en direct à la télévision. C'est le 500<sup>ème</sup> match de Céline DUMERC, en LFB.

Cette saison, environ 70% des rencontres de LFB ont été diffusées.

#### Commission Fédérale Patrimoine – Françoise AMIAUD

Deux salariés travaillent pour cette commission : Daniel CHAMPSAUR et Anne-Catherine GRASSIOT dont elle salue le travail et la disponibilité.

Le travail de cette commission pour ce mandat s'articulera autour des mots clefs suivants : histoire, patrimoine, légendes, passé, présent, modernisation, lien entre les générations, animation des territoires, valorisation des familles du basket (joueurs, officiels, techniciens et dirigeants).

Ce sont ces mots clefs que nous retrouverons tout au long de ce mandat, à travers des projets qui existent déjà ou qui sont à mettre en place. Les patrimoines territoriaux seront mis en valeur.

Jean-Pierre SIUTAT : on sait que des Ligues et Comités travaillent sur le patrimoine, mettent en place des académies par exemple.

Suite au décès de Pierre COLLOMB, il souhaite que le Pôle Régional retourne à Antibes et porte le nom de Pierre COLLOMB.

Il propose que chaque Pôle Régional porte le nom d'une personnalité clef du basket local mais avec une action nationale reconnue.

#### Mission Fédérale Évènements fédéraux et territoriaux – Yannick OLIVIER

Il n'y a pas de commission à mettre en place. Il prendra rapidement contact avec les services de la Fédération. Il pourra solliciter certains présidents de commissions pour des évènements particuliers et travaillera en étroite collaboration avec Jean-Pierre SIUTAT et Jean-Pierre HUNCKLER.

Environ 200 évènements sont organisés par la Fédération chaque saison sur l'ensemble du territoire (sportifs, formation, ...). Des cahiers des charges sont à élaborer ou retravailler.

Une réflexion sera menée sur les offres de pratiques ou d'évènements, afin d'apporter un plus et dynamiser et rentabiliser les plateformes de services. Cela sera mis en place avec des interlocuteurs sur les territoires. Une stratégie sera développée en amont.

Jean-Pierre SIUTAT : tous les vice-présidents et directeurs de pôles sont concernés par ce tour de table. Il croit beaucoup en la synergie entre les pôles et à la possibilité de mutualiser les évènements. Par exemple, sur des finales de N2, on peut organiser un évènement dans le cadre de la lutte contre le racisme ou la radicalisation. Si on veut capter l'attention des Collectivités Territoriales, il faut profiter de ces évènements qui ont une portée locale pour monter des actions de sensibilisation.

Thierry BALESTRIERE : de nombreux Clubs ne connaissent pas les produits que la fédération peut leur proposer en termes d'organisation. Beaucoup ne sont pas au courant des appels à candidature qui sont lancés pour organiser un évènement.

#### Commission Fédérale des Finances – René KIRSCH

Cette commission est là pour soutenir les Comités et les Ligues en veillant à la bonne santé de leurs finances. Ces dernières ont été impactées par la pandémie, et si certaines structures ont des « bas de laine », ils sont appelés à diminuer.

Les Ligues et Comités étant subdélégués de la Fédération, cette dernière doit pouvoir connaître l'état de leurs finances.

Les structures ont été invitées à déposer sur eFFBB leurs documents financiers. Environ 50% l'ont fait seulement.

Un pas a été franchi concernant 2 instances qui avaient fait l'objet de plaintes concernant leur gestion financière : la Commission des Finances a réalisé des audits qui ont mis en évidence la qualité de gestion.

Jean-Pierre SIUTAT propose qu'à l'avenir, les aides aux Ligues et Comités qui doivent être versées dans le cadre du Retour au Jeu et, de manière générale que toutes les aides et subventions notamment du PSF, ne le soient pas tant que les documents demandés n'auront pas été transmis.

#### Validation du Comité Directeur.

Thierry BALESTRIERE : un rappel sera fait auprès des structures des documents que les Ligues et Comités doivent déposer sur la Plateforme conformément aux statuts et règlements.

#### 3) Délégation Pratiques Fédérales

Alain SALMON : découvre la partie jeunesse. Hier soir a eu lieu la 1<sup>ère</sup> réunion avec les membres de la commission Jeunesse. Cette commission a beaucoup de travail, elle va s'attacher à aller chercher des publics différents, aller sur les territoires voir ce qui se fait ou ce qui peut être fait.

Concernant le vivre ensemble, il a beaucoup travaillé avec Yannick OLIVIER, Sébastien DIOT et ses équipes lors du mandant précédent. Il y a aujourd'hui des bases solides qui représentent un pan important des activités proposées par la Fédération.

Frédérique PRUD'HOMME prend le relais à la tête de cette commission et y apportera un regard neuf, ce qui est toujours intéressant.

Le travail de cette commission se fera en transversalité avec d'autres commissions, pôles et services.

#### Commission Fédérale 5x5 – Alain SALMON

Dans le cadre de la COVID nous avons été amenés à avoir un besoin de réactivité. Il a fallu traiter très rapidement des dossiers complexes. Il remercie tous les membres de la commission ainsi que la commission juridique avec qui il était en contact en permanence.

Le travail de la commission a été salué par tous tant dans l'organisation que dans le suivi.

La commission 5x5 anciennement Commission Compétitions continuera ses missions sur les Compétitions Nationales :

- Détermination du calendrier sportif et organisation des compétitions nationales ;
- Étude des réserves déposées à l'occasion des compétitions nationales ;
- Contrôle du respect des règles de participation prévues en particulier dans le titre IV des Règlements Généraux, les Règlements Sportifs Généraux et Particuliers ;
- Traitement des dossiers pour lesquels sa compétence est prévue par les textes susvisés ;
- Homologation des résultats ;
- Désignation des arbitres, des OTM, et des statisticiens pour les compétitions le nécessitant et faisant parties de son ressort de compétence ;
- Traitement des réclamations pour les compétitions de son ressort de compétence.

Le travail effectué avec Éric GROLLEAU, et tous les membres de la commission, élus, bénévoles ainsi que les salariés du service compétitions, a initié et entretenu une relation de proximité avec les clubs qui permet aujourd'hui de passer des messages, pas toujours facile. La commission fonctionne bien.

Il rappelle que la problématique locale d'un président de Club n'est pas forcément la vision que la Fédération peut avoir pour l'ensemble des Clubs.

Il est proposé que Thierry BILICHTIN intègre la commission, en tant que relais auprès des Ligues et Comités sur ces parties-là.

Les nombreuses réunions en visioconférence avec les Ligues et Comités ont permis d'avoir la colonne vertébrale qui a permis d'harmoniser les décisions du niveau départemental au haut niveau afin de limiter les risques de contentieux.

#### Commission Fédérale Médicale – Bernard DANNEL

La commission apportera son aide aux Ligues et Comités dans le domaine médical et continuera à participer, en collaboration avec le service juridique, aux évolutions du règlement médical.

Ces dernières années, la priorité était au recrutement et renouvellement des médecins agréés. Pour ce mandat, il s'agira d'apporter le soutien nécessaire aux médecins de pôles qui sont parfois en difficultés dans leurs fonctions.

De manière générale, la COMED veille au contrôle et au respect des dispositions du Règlement Médical et dispose notamment des compétences suivantes :

- L'octroi des surclassements exceptionnels ;
- L'octroi des sous-classements ;
- Les suspensions temporaires de licence

Les objectifs de la COMED pour l'Olympiade 2021-2024 sont les suivants :

- Continuer à dynamiser le réseau médical de la FFBB : médecin fédéral – COMED fédérale - médecins régionaux – médecins départementaux – médecins agréés - médecins et kinés des Équipes de France – médecins de pôles -médecins de clubs.
- Renforcer une collaboration déjà très active avec les médecins régionaux et départementaux.
- Apporter une aide efficace aux territoires (Ligues Régionales et Comités) dans le domaine médical.
- Participer en collaboration avec le service juridiques de la Fédération à la rédaction, à l'actualisation ou à la modification des textes en vigueur du règlement médical.
- Suivre l'évolution de la pandémie de la COVID-19 et variants.
- Potentialiser le suivi médical des pôles régionaux et France en collaboration avec les médecins de pôles et la DTN.

Potentialiser le suivi médical des sélectionnés en collaboration avec les médecins des Équipes de France et la DTN.

Jean-Pierre SIUTAT lui demande son avis sur l'évolution de la pandémie.

Bernard DANNEL : concernant le vaccin, il faut se faire vacciner dès qu'on le peut. Les semaines à venir vont être déterminantes.

#### Commission Fédérale Jeunesse – Agnès FAUCHARD

La devise de la Commission Fédérale Jeunesse est : développer, accompagner, fidéliser. Le mot « innover » va y être ajouté. Les actions de la commission portent sur :

- L'examen des labels formateur et EFMB ;
- La fidélisation des jeunes joueurs ;
- La mise en place du Micro Basket ;
- Le Challenge Benjamins ;
- Le Challenge U11 ;
- La Fête Nationale du Minibasket ;
- Le Forum National du Minibasket ;

- Le Kinderday ;
- Le JAP et le JAP scolaire ;
- Le suivi des partenariats éducatifs ;
- L'Opération Basket École ;
- Les forums décentralisés (Comités et Lignes) ;
- La Semaine Olympique et Paralympique.

Cette Semaine Olympique et Paralympique est une réelle opportunité pour le basket : elle est inscrite au programme de l'Éducation Nationale et permettra de créer des passerelles entre le monde sportif et le monde scolaire. La première mission des collectivités « Terres de jeu » est de porter cette semaine dans le monde scolaire.

Durant cette semaine, la FFBB proposera au monde scolaire, de la maternelle à l'université, de découvrir le 3x3.

Agnès FAUCHARD salue le travail de Comités qui, avec le confinement, ont mis en place des épreuves individuelles pour les jeunes joueurs.

Elle propose l'attribution de labels EFMB (voir l'annexe 11).

<b>Validation du Comité Directeur.</b>
--

Jean-Pierre SIUTAT : la Fédération entretient d'excellentes relations avec les fédérations scolaires. Il insiste sur l'importance de la mise en place du Micro Basket avec le service Vivre Ensemble qui est un élément indispensable de la reconquête post-COVID de licenciés.

Pierre DUFAU : le Comité des Landes a expérimenté cette activité. Il n'y a pas besoin d'un gymnase dédié au basket pour le mettre en place mais simplement d'une salle à proximité du gymnase permettant aux parents de pratiquer du basket pendant que les enfants sont en « garderie », durant laquelle ils découvriront le basket de façon ludique. Le lancement de cette activité a permis à son Comité de licencier de nombreux jeunes, de trouver de nouveaux dirigeants (les parents qui amènent leurs enfants). Il signale que d'autres disciplines s'intéressent à cette catégorie d'âge, le rugby notamment.

Jean-Pierre SIUTAT : les Comités doivent s'imprégner de cette pratique qui n'a que des retombées positives. Un séminaire pourra être organisé pour présenter cette activité aux Comités.

#### Commission Vivre Ensemble – Frédérique PRUD'HOMME

De nombreux chantiers ont été lancés par Yannick OLIVIER lors de la mandature précédente. Un tuilage sera fait avec lui, ainsi qu'avec Sébastien DIOT.

La Commission aura en charge :

- La réflexion sur le développement du Basket Santé, du BaskeTonik et du Basket Inclusif
- Le contrôle de l'utilisation des appellations et de leurs programmes
- La validation de l'attribution des labels selon un cahier des charges
- La réflexion sur la diversification des offres de pratiques basket, sous des formes, des temps, des lieux différents et pour de nouveaux publics
- L'accompagnement du développement de la pratique du Beach Basket

Le travail en collaboration avec les Opérations Basket Lycée et Opérations Basket Université sera intensifié, de même que les actions dans le milieu pénitentiaire et avec les jeunes en difficulté.

Jean-Pierre SIUTAT : certains dossiers sont bien avancés, tels que le Basket Santé ou les Centres Génération Basket, dont le produit est prêt mais qui peut encore être développé.

Les compétitions loisirs (qui sont des pratiques compétitives) et le VxE (pratiques non compétitives) doivent être différenciées. Il rappelle que l'organisation des compétitions loisirs est du ressort, en priorité, des Comités.

4) Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles – Stéphanie PIOGER

Pendant 4 ans, Jean-Pierre SIUTAT a laissé le temps à cette délégation de se structurer. Des recrutements de qualité ont été effectués afin de permettre de répondre davantage aux diverses sollicitations et avoir un rôle d'accompagnement des commissions et services fédéraux.

La Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles est dirigé par Amélie MOINE. Elle est divisée en deux services :

- Service Juridique et Institutionnel dirigé par Christophe AMIEL
- Service Contrôle de la pratique dirigé par Antoine LEGENTIL

C'est Amélie MOINE qui affecte les dossiers en fonction des compétences de chacun. Les demandes doivent être adressées à l'adresse [daji@ffbb.com](mailto:daji@ffbb.com) qui permet de traiter les dossiers de toutes les commissions.

Le Service Juridique est devenu un service de conseil pour les Ligues et Comités. Le service fait toujours son maximum pour répondre aux très nombreuses sollicitations et trouver des solutions.

et est là pour aider les structures et les commissions à régler des problèmes règlementaires. La DAJI est aussi souvent consultée pour des problématiques juridiques complexes. Or, les salariés et membres de la commission ne sont pas tous des avocats spécialistes de tous les domaines. Ils font leur maximum pour donner des réponses claires et précises mais cela peut nécessiter un temps de recherche.

La DAJI est un ensemble de commissions opérationnelles indépendantes qui ont pour seul but de faire appliquer les textes. Elle comprend notamment la Commission de Discipline et la Chambre d'Appel.

Seuls quelques membres du Comité Directeur sont membres de commissions, c'est le cas de Stéphane KROEMER à la Commission des Agents Sportifs et René KIRSCH pour la mission Paris Sportifs, cette fonction étant incompatible avec la fonction de membres de commissions amenées à prendre des mesures ou sanctions (Chambre d'appel, Commission de Discipline, CCG, Comité Éthique).

#### Commission Fédérale Juridique

La Commission Juridique est composée de 3 sous-sections :

CF Juridique – Qualifications :

Elle veille au contrôle et au respect des dispositions du Titre IV des Règlements Généraux et dispose notamment des compétences suivantes :

- La gestion des demandes de licence dans son ressort de compétence (mineurs, joueurs précédemment licenciés à l'étranger, ...) ;
- La modification des couleurs de licences.

CF Juridique - Règlements :

Elle dispose notamment des compétences suivantes :

- L'élaboration et rédaction des règlements fédéraux ;
- La gestion des cessions et transferts de droits sportifs et administratifs ;
- L'étude et enregistrement des modifications de structures sportives (unions, fusions, changement de dénomination) ;
- La mise en place de conciliation interne en cas de litiges relatif aux conventions de formations ou de délégation

CF Juridique – Prospections réglementaires

- Réflexion sur les évolutions et la simplification des règlements ;
- Réflexion sur les dossiers transversaux.

Dans le cadre du projet FFBB 2024, Stéphanie PIOGER va piloter 3 dossiers transverses :

- La professionnalisation des arbitres HN ;
- Le dispositif Joueurs d'Intérêt Général et Missions d'Intérêt Général ;
- L'accord sectoriel LFB.

Jean-Pierre SIUTAT : le problème des violences sexuelles touche de nombreux territoires. Des procédures sont en place pour lutter contre ce fléau.

Stéphanie PIOGER : personne à la Fédération n'est spécialiste de la gestion des violences sexuelles. Il a été décidé de ne pas gérer seul ce dossier mais en collaboration avec l'association Colosse Aux Pieds d'Argile (CAPA). Une convention a été mise en place afin d'intervenir dans les Ligues pour mener des actions de sensibilisation.

Si une Ligue, un Comité, un Club détecte un cas, ou bien a un dossier de ce type en cours, il faut contacter le Secrétaire Général par mail (ou utiliser l'adresse signalement@ffbb.com). Ce dernier, en collaboration avec Christophe AMIEL désigné auprès du Ministère chargé des Sports comme référent, pourra, le cas échéant effectuer les démarches de signalement auprès des services de l'État. La Commission de Discipline sera ensuite saisie.

Les structures ne seront jamais laissées seules face à ces situations.

Jean-Pierre SIUTAT : la lutte contre le bizutage fait également partie du périmètre d'action de CAPA. Il a reçu un rapport du Ministère des sports sur ce sujet et le basket est également concerné.

#### Commission des Agents Sportifs – Stéphane KROEMER

Il s'agit de sa 2<sup>ème</sup> mandature à la tête de cette commission dans laquelle toutes les instances sont représentées : Clubs, agents, joueurs et LNB.

L'enjeu de ce nouveau mandat est de poursuivre le travail initié durant le mandat précédent :

- Délivrer les licences d'agents sportifs ;
- Contrôle de l'activité des agents (contrats et données comptables) ;
- Formation annuelle des agents ;
- Pouvoir disciplinaire sur les agents ;
- Élaborer et proposer au Comité Directeur le règlement des agents sportifs et les modifications qu'elle juge nécessaires.

Ces 4 dernières années, 40 agents ont vu leur licence suspendue. Et 3 plaintes ont été déposées pour activités illégales.

La commission souhaite travailler à la facilitation des relations des agents avec les Clubs et les joueurs (communication, médiation, information).

Stéphane KROEMER fait également partie de la Commission Interfédérale des Agents Sportifs du CNOSF.

#### Mission Paris Sportifs – René KIRSCH

La mission a mis en place des réunions d'information la saison passée qui ont dû être annulées à cause de la pandémie. Des référents intégrité ont été désignés dans les clubs haut-niveau.

#### Commission Fédérale de Discipline – Marc NAMURA

Commission qui a en charge le traitement disciplinaire de toute affaire survenue dans le cadre des activités dont la Fédération a la charge et de toute infraction prévue par le règlement et non attribuée à un autre organisme disciplinaire.

Marc NAMURA poursuivra la présidence de cette instance prise en cours de mandat.

#### Chambre d'Appel – Françoise EÏTO (vice-présidente)

Un 2<sup>e</sup> vice-président de la Chambre d'Appel qui ne soit pas membre du Comité Directeur devrait être nommé pour pouvoir siéger en cas d'indisponibilité de Jaques LANG. En effet, en tant que membre du Comité Directeur, elle ne peut statuer en matière disciplinaire.

Elle remercie les salariés et membres de la Chambre d'Appel pour leur travail. Depuis le mois de septembre toutes les réunions se sont tenues en visioconférence et de manière régulière pour traiter

dans des délais raisonnables tous les recours en appel des décisions prises par l'ensemble des commissions fédérales, régionales et départementales.

#### Direction Nationale du Contrôle de Gestion

La Commission Contrôle de Gestion présidée par Jean-Luc LEROUX veille au contrôle et au respect des dispositions du Titre VII des Règlements Généraux et dispose notamment des compétences suivantes :

- Contrôle administratif, juridique et financier des associations et sociétés sportives participant aux compétitions organisées par la FFBB ;
- Respect de l'obligation de production des documents comptables ;
- Enregistrement des contrats de travail ;
- Validation des licences en LFB, LF2 et NM1 ;
- Favoriser le respect de l'équité sportive en contribuant à la régulation économique des compétitions ;
- Contrôle de l'application de toute disposition ou décision de la FFBB concernant les associations ou sociétés sportives dans le domaine de la gestion et de la comptabilité ;

Respect de la Charte d'engagement

Stéphanie PIOGER annonce que ce mandat doit conduire au renforcement de la Direction Nationale qui devra notamment s'assurer de mettre en œuvre le contrôle financier de l'activité des agents sportifs.

#### Comité d'Éthique

Il est chargé de veiller au respect des règles rappelées et définies dans la Charte Éthique. Il veille au respect de l'éthique sportive, à l'image et à la réputation du Basket-ball. Il est habilité pour traiter tout manquement aux valeurs et à la déontologie sportive contenue dans le projet associatif de la Fédération Française de Basket-ball.

Présidé par Pierre COLLOMB récemment décédé, un nouveau président sera proposé conjointement par la LNB et la FFBB dans les prochains jours.

#### 5) Délégation Haut Niveau – Carole FORCE

Elle remercie Philippe LEGNAME pour le travail effectué et elle espère avoir l'occasion de prendre prochainement contact avec lui.

Cette délégation comprend 4 entités :

- La LNB ;
- Le HNC comprenant la LFB et les divisions semi-professionnelles ;
- Le Haut Niveau des Officiels ;
- Le Haut Niveau des Techniciens (à mettre en place).

Les 3 axes de travail concernant la LFB seront :

- La gouvernance ;
- La performance ;
- La LFB et son public.

Il est primordial de se rapprocher des différents acteurs pour comprendre le contexte et les enjeux et définir un plan d'action en accord avec la commande fédérale.

Le travail sera fait en équipe avec les différents élus et services de la Fédération.

Jean-Pierre SIUTAT : Carole FORCE est de la même génération que Yannick SOUVRE, directrice de la LFB, qu'elle connaît bien et qui est ravie de sa nomination.

Un gros travail reste à faire sur les divisions semi-professionnelles pour les développer et les préparer au Haut Niveau.

Il a initié un groupe de travail sur le secteur professionnel féminin avec d'autres fédérations. La FFBB est n°1 sur le sport féminin, suivie par le hand-ball. Il y a également la volonté de mettre en place un standard au niveau des divisions semi-professionnelles (NM1 et LF2 pour le basket).

#### Haut Niveau des Officiels – Paul MERLIOT

Le HNO concerne les arbitres de Jeep Elite, Pro B, LFB et Nationale Masculine 1 ainsi que les Évaluateurs et Commissaires Haut Niveau.

La Commission a ainsi en charge :

- La gestion des Arbitres HN, Commissaires-Observateurs HN, Commissaires HN, Observateurs-vidéo HN, superviseurs HN et des évaluateurs HN ;
- L'étude des réclamations pour les compétitions de son ressort de compétence.

Un gros travail a été effectué depuis 2012. La sérénité est revenue au sein du groupe des arbitres et la Fédération entretient désormais de très bonnes relations avec le syndicat des arbitres.

De plus, des arbitres français sont régulièrement désignés pour officier sur des rencontres internationales, dont des finales de championnats européens ou mondiaux.

Le travail sur la professionnalisation des arbitres va commencer, pilotée par Stéphanie PIOGER qu'il accompagnera dans ce dossier

Il est ravi de continuer de représenter la Fédération au Bureau et Comité Directeur de la LNB, deux instances avec lesquelles il est agréable de travailler.

#### Mission Fédérale divisions semi-professionnelles – Mili SPAHIC

Est également ravi de continuer de faire partie des instances dirigeantes de la LFB et de la LNB, où les débats sont intéressants, y compris dans cette période particulièrement difficile pour les Clubs au cours de laquelle on essaie, avec eux, de trouver des solutions.

Il y a beaucoup de choses à faire concernant les divisions semi-professionnelles. Il faut commencer par trouver une définition commune pour les différentes parties (FFBB, autres fédérations).

Un travail doit également être mené pour la protection des jeunes joueurs et améliorer leur temps de jeu.

Jean-Pierre SIUTAT : a mis la barre haut sur le sport professionnel féminin. Le groupe de travail interfédéral mis en place a pour but de créer un vrai standard à la française du sport féminin. On peut même imaginer des événements communs avec d'autres sports, comme des remises de MVP par exemple.

#### Ligue Nationale de Basket – Alain BERAL

Il adresse, au nom de la LNB, ses vœux aux Membres du Comité Directeur et présidents de Ligues présents et les félicite pour leur élection ou réélection.

La saison 2020-2021 ne pourra pas aller à son terme normal : trop de rencontres ont été décalées et d'autres le seront dans les semaines à venir. Chaque équipe n'a pu jouer que 5 à 8 matchs.

Tous les événements organisés par la Ligue ont dû être annulés afin de libérer des dates.

On ne sait pas encore ce que sera la fin de saison. Heureusement que des mesures ont été votées lors de la dernière assemblée générale afin d'anticiper cette situation, dont la mise en place d'un ranking qui permettra d'établir un classement en fin de saison.

Cette année, tous les Clubs perdront de l'argent. La LNB estime que la situation financière des Clubs reviendra au niveau d'il y a 9 ans. Heureusement que tous les Clubs étaient en bonne santé financière au début de la saison.

Le gouvernement souhaite mettre fin au chômage partiel dans le milieu sportif. Des discussions sont en cours sur ce sujet mais si cela se produit, cela sera une catastrophe pour les Clubs. Les structurations qui ont été imposées ne pourront être appliquées.

De plus, il ne sera pas possible d'accueillir du public sur les rencontres avant, au moins, début février. Ce qui implique que les Clubs ne perçoivent pas de billetterie, ne peuvent pas proposer de loges VIP à leurs sponsors qui peuvent demander à être remboursés. Il en va de même pour les abonnés.

Les Clubs ne pourront pas tenir dans ces conditions au-delà du mois de mars.

Lors de la dernière AG, les Clubs ont accepté de jouer 2 matchs à domicile et 2 à l'extérieur à huis clos jusqu'au 15 janvier. L'Assemblée Générale va être consultée pour savoir si les Clubs acceptent de jouer une rencontre supplémentaire dans ces conditions. Sachant qu'en Jeep Elite, chaque rencontre jouée sans public représente une perte de 160 000€ en moyenne pour le Club.

Si les Clubs n'acceptent pas, la saison sera interrompue temporairement. Cela serait dommage car chaque rencontre rassemble plusieurs centaines de milliers de téléspectateurs. La LNB souhaite garder cette visibilité.

Il rappelle que sur son site, la LNB propose la diffusion gratuite de matchs commentés. Mais cela risque de devoir s'arrêter par manque de moyens.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, la LNB va perdre de l'argent cette saison.

Concernant les projets en cours :

- La LNB maintient son travail sur le projet global de plateformes numériques afin de les déployer pour la saison 2021-2022. La qualité de ce travail est reconnue : la Ligue Nationale de Rugby a consulté la LNB afin de les aider à mettre en place un projet similaire ;
- Réduction du nombre de joueurs non européens dans les deux divisions ;
- Refonte des championnats.

Il souligne que tous les joueurs sont payés. Ils ne jouent pas assez, même s'ils peuvent s'entraîner. Les Clubs français intéressent les investisseurs étrangers (notamment américains), des négociations sont en cours.

Jean-Pierre SIUTAT : la FFBB est solidaire du secteur professionnel. Dans la commande politique de 2016, il y avait un point concernant la normalisation des compétitions européennes de Clubs dont le bilan est en demi-teinte.

Alain BERAL : les équipes engagées en BCL jouent, sous peine d'être exclues. La BCL a bien compris les difficultés des ligues nationales et a revu sa formule de championnat afin de limiter les déplacements tout en conservant des matchs intéressants.

Le conflit avec ECA est toujours en cours. Pour l'instant, leur formule de championnat n'a pas été modifiée. Les Clubs qui participent à l'Euroleague sont très impactés financièrement.

Jean-Pierre SIUTAT : la BCL, créée par la FIBA est une alternative à l'Euroleague. Elle a la volonté de faire participer les ligues nationales au sein de la gouvernance. C'est une réussite.

ECA a annoncé que l'ASVEL allait bénéficier d'une place permanente pour 10 ans. La FFBB respecte le projet de Tony PARKER et n'est pas opposée à la participation de Clubs à l'Euroleague, elle souhaite juste qu'ECA respecte à son tour les fédérations (et la FIBA) en tenant compte des fenêtres de qualification des équipes nationales.

D'autres sports rencontrent la même difficulté. C'est le modèle sportif européen qui est en jeu. Les ligues nationales européennes (ULEB) ont déposé une plainte contre l'ECA auprès de la Commission Européenne. La FFBB les appuiera.

Alain BERAL : La Ligue espagnole a intégré le conseil d'administration de la BCL contre l'avis des Clubs. Même si le championnat espagnol continue, le président du Real Madrid a affirmé qu'il n'investirait pas dans le basket autant que dans le football et qu'il ne continuerait pas en Euroleague si la formule de compétition n'était pas revue. L'Espagne a également signé la plainte contre ECA.

Jean-Pierre SIUTAT : le sport professionnel fait partie du périmètre de la Fédération, et le défendre c'est défendre nos intérêts. Il faut que la LNB gagne en visibilité, que les matchs soient diffusés. Les jeunes s'identifient à ce qu'ils voient à la télévision et à ce qu'on est capable de leur montrer sur leur territoire.

La Fédération Espagnole a peu d'influence sur la ligue nationale espagnole. C'est donc un signal fort de voir cette dernière rejoindre ECA.

Depuis que la FFBB a reçu la délégation du Ministère pour développer le 3x3 on est passé d'une mission à une commission puis à un pôle 3x3. On est parti d'une feuille blanche, il y a encore beaucoup de choses à faire.

Le 3x3 est une activité que la Fédération a souhaité développer sur tout le territoire français, pour cela deux axes ont été définis :

- Championnat 3x3 qui implique uniquement des équipes de Clubs et est organisé par les comités ;
- Circuit Superleague GRDF et le Circuit Juniorleague organisés sous forme de tournois, homologués par la Fédération, qui regroupent les Open Start, Open Plus et l'Open de France.

C'est aussi des compétitions internationales. Aider à la qualification de nos équipes de France : un système de ranking par pays qui qualifie des nations en fonction du nombre de points collectés par les 50 meilleurs joueurs mondiaux en fonction du nombre de tournois auxquels ils participent et de la cote de chaque tournoi. C'est pour cela que l'Équipe de France féminine, pourtant championne d'Europe, n'est pas qualifiée pour les Jeux Olympiques.

Le 3x3 est aujourd'hui une discipline olympique. Elle espère que cela convaincra les derniers sceptiques que le 3x3 est bel et bien du basket. Cette discipline ne s'oppose pas au 5x5 mais en est véritablement complémentaire. Beaucoup de jeunes issus du 3x3 vont vers le 5x5 et inversement.

Elle souhaite développer cette activité auprès de nouveaux publics. Notamment scolaires et universitaires.

Elle a une commission à créer, et invite les personnes intéressées à la contacter. Cette commission aura notamment en charge :

- La définition des axes de développement et de diversification du 3x3 ;
- La validation des tournois ;
- L'attribution des tournois centraux sur les territoires et la définition du calendrier de compétition ;
- La convocation à l'Open de France des équipes qualifiées.

Elle remercie les salariés du pôle 3x3 qui, depuis le début de la saison, ont contacté les Ligues, Comités et organisateurs de tournois pour échanger avec eux et les écouter.

Jean-Pierre SIUTAT : s'il y a un vrai potentiel de développement pour la Fédération c'est bien le 3x3. Si on ne l'organise pas, d'autres le feront. La FFBB aurait pu laisser des promoteurs privés s'en occuper, c'est le choix qu'ont fait d'autres fédérations en Europe et dans le monde. Mais elle a choisi de le faire, de donner à ses Clubs la culture du 3x3. Elle a montré aux collectivités qu'il était possible d'organiser des événements de 3x3 sans trop dépenser et ce dès le début des beaux jours jusqu'à la fin de l'été.

De gros partenaires, comme la Caisse d'Épargne ou GRDF, accompagnent le 3x3.

Un classement des joueurs français de 3x3 va être créé, la FIBA ayant supprimé le ranking des petits niveaux pour ne garder que les 50 meilleurs pour le ranking des nations. Cela pourra créer une émulation entre les joueurs et les joueuses.

La Fédération organise environ 600 000 matchs de 5x5 par saison et (seulement ?) 1500 tournois de 3x3. Le réseau fédéral doit se mobiliser sur le 3x3.

#### Commission du Circuit professionnel 3x3

Commission qui aura en charge :

- La mise en place d'un circuit professionnel 3x3 sur le territoire ;
- L'analyse et l'audition de candidats (équipes) désireux de s'inscrire dans ce projet ;
- La contribution au développement de la pratique 3x3 au niveau national et international.

#### 7) Délégation Formation et emploi – Christian AUGER

Concernant les outils qui ont été présentés la veille, la Délégation est ouverte à toutes les remarques ou erreurs éventuelles.

Ces documents, ainsi que le Guide de l'Élu(e), peuvent être déclinés par les Ligues et Comités qui souhaiteraient mettre en place des outils similaires.

Durant le mandat précédent :

- La formation a été développée et a pris une vraie place. A présent c'est l'axe « emploi » qui sera mis en avant ;
- La mise en place d'un observatoire des fonctions et de l'emploi est en cours d'élaboration ;
- Le dispositif du Service Civique est à mieux utiliser ;
- Le SNU n'a pas pu être mis en place en raison de la crise sanitaire, mais il le sera dès que possible.

Pour la mandature 2020-2024 :

- Les plans Formation et Emploi 2024 et Officiels 2024 seront finalisés Une certification qualité (Qualiopi) sera obligatoire dès janvier 2022 pour les organismes de formation qui bénéficient de fonds publics ou qui veulent bénéficier de fonds mutualisés. Cela concerne l'INFBB mais probablement des IRFBB également ;
- Développement de l'apprentissage ;
- Concernant les Techniciens :
  - Refonte de la formation initiale avec la mise en place des brevets fédéraux et Certificats de Spécialisation ;
  - Transformation des DES et DEFB ;
- Poursuite de la mise en place de l'examen d'arbitre Régional, qui a été finalisé en fin de saison dernière ;
- Refonte de la formation des dirigeants ;
- Animation des familles de licenciés et réseaux ;
- Modernisation des actions de formation.

En fin d'année 2020, une information a été faite sur tous les dispositifs d'aides accessibles à nos structures dans le cadre de la crise sanitaire mais également du plan de relance.

#### Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents – Patrick COLLETTE

Les missions prioritaires sont :

- La formation ;
- L'animation du réseau ;
- Toucher un maximum de Clubs : connaître leurs attentes, leurs besoins mais également leur expliquer la politique fédérale.

#### Commission Fédérale des Techniciens – Bernard MAHIEUX

Elle veille au contrôle et au respect des dispositions du Statut du Technicien et dispose notamment des compétences suivantes :

- La garantie d'un encadrement minimal adapté pour les clubs évoluant dans le championnat de France de la FFBB ou dans le championnat professionnel de la LNB ;
- L'édiction des règles de qualifications minimales des techniciens pour chaque division nationale (LNB + Championnats de France FFBB) ;
- La délivrance des autorisations d'exercice provisoire ;
- La gestion des déclarations et modifications des staffs techniques ;
- L'application des pénalités financières en cas de non-respect du texte susvisé.

#### Commission Fédérale des Officiels – Arnaud PETITBOULANGER

La mission principale est la formation et l'évaluation des Officiels. Les deux grands objectifs du Plan Officiels 2024 sont :

- Avoir un nombre suffisant d'arbitres dans la filière fédérale ;
- Avoir un arbitrage de qualité.

La commission travaillera également à l'animation des réseaux, à la formation des OTM HN et statisticiens sur e-Marque V2.

Jean-Pierre SIUTAT : un tuilage sera à faire avec Stéphane KROEMER et son équipe.  
Un vrai débat de fond doit avoir lieu sur la façon de mettre en place le Plan Officiels 2024.

#### Commission Fédérale Emploi et Mission Fédérale "JIG-MIG" – Nathalie MOREAU

C'est une nouvelle commission à mettre en place. Elle a déjà travaillé sur cette problématique lors du précédent mandat, dont le développement d'emplois « mutualisés » au travers de groupements d'employeurs.

Les emplois aidés sont une belle opportunité, mais il faut penser à la pérennisation de ces emplois.

Jean-Pierre SIUTAT : il y a deux types d'emplois

- Au sein du réseau fédéral, auprès des Ligues et Comités ;
- Dans les Clubs.

Il faut recruter les personnes qui vont construire le basket de demain : développement, VxE...

La mission "JIG-MIG" travaillera sur la conception des référentiels JIG-MIG et leur formation. Elle collaborera étroitement avec Stéphanie PIOGER et René KIRSCH qui piloteront la stratégie de promotion et de mise en œuvre du statut JIG.

#### 8) Délégation Clubs et Territoires – Pierre DEPETRIS

C'est une délégation importante, qui compte cinq commissions qui ont déjà des travaux en cours qu'il faudra poursuivre.

Les grands axes seront :

- Modernisation des offres pour les Clubs ;
- Soutien aux Ligues et Comités ;
- PSF ;
- Évolution des dossiers concernant l'Outre-Mer.

La Commission PSF existe-t-elle toujours ? a notamment pour objet d'instruire des dossiers PSF aux fins d'attribution de crédits (selon des critères définis) pour le développement du basket français et du soutien aux clubs affiliés, en lien avec l'Agence Nationale du Sport.

#### Commission Fédérale Clubs – Gérald NIVELON

La commission est la continuité de la Commission Soutien aux Clubs et de la commission démarche clubs et travaillera sur différents dossiers :

- Elle va partir de l'état des lieux qui a été fait par Pierre DEPETRIS en Bureau Fédéral pour travailler sur le lien entre la Fédération et les Clubs ;
- Affiliation et surtout l'affiliation en ligne en accord avec la nomenclature actuelle ;
- Relations Club/Club en particulier les CTC, les collaborations inter Clubs (VxE par exemple) et les JIG/MIG ;
- Soutien aux Clubs (PSF/ANS et Fonds fédéraux).

#### Commission Fédérale Société & Mixités – Damien SIMONNET

Les valeurs de la Commission sont la solidarité, le fair play, l'intégration et les mixités. La priorité de la commission est la lutte contre les violences sexuelles, le racisme, le bizutage, les violences psychologiques, les discriminations, la radicalisation.

Pour cela, la commission :

- Valorise le travail des Clubs via le label FFBB Citoyen ;
- Décerne également les trophées « Femmes sur tous les terrains » ;
- Organise des campagnes de sensibilisation.

La Commission est ouverte aux partenaires qui peuvent l'aider lorsqu'elle n'a pas les compétences nécessaires, comme Colosse aux Pieds d'Argile pour la lutte contre les violences sexuelles ou le Ministère pour la lutte contre la radicalisation.

Jean-Pierre SIUTAT : une vraie méthode doit être mise en place pour réussir. Un vrai état des lieux doit être fait de ce que nous devons faire et du réseau de référent nécessaire. Certains salariés sont référencés auprès du ministère comme étant référents au sein de la fédération sur certaines problématiques.

Une fois cet état des lieux fait, on pourra déterminer comment agir.

#### Commission Fédérale des Collectivités Locales et Infra – Stéphane KROEMER

C'est une nouvelle commission, auparavant cela était géré directement par Jean-Pierre SIUTAT dans le cadre de ses relations avec les collectivités territoriales.

Il y a un vrai enjeu à avoir une relation directe avec les collectivités locales : il n'y a jamais eu d'interface entre les fédérations et les collectivités. Aujourd'hui ces dernières sont demandeuses de cela afin d'insuffler une dynamique dans les territoires.

La commission sera chargée :

- Du suivi du Plan Infra (hors plateforme de services) ;
- De fédérer les collectivités locales autour de notre projet par le biais de conventions existantes, réunions ou évènements ;
- De l'animation d'un réseau avec les élus locaux et les collectivités locales.

La nouvelle gouvernance du sport passe par l'ANS, où Stéphane KROEMER siège, mais aussi par les Conférences Régionales du Sport qui sont en train de se mettre en place dans chaque territoire. Les deux se relient sur un point capital qui est la mise en place des Projets Sportifs Territoriaux sur lesquels nous devons être présents pour que le basket puisse s'y développer.

La partie équipement, organisée en sous-commission Équipement présidée par Jean-Pierre BRUYERE, continuera d'établir les classements et de procéder à la vérification des salles et des terrains de Basket Ball.

## 9. Présidence

### a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT : on espère que les compétitions internationales pourront avoir lieu. Il a eu une visioconférence avec le Secrétaire Général de la FIBA concernant la protection des jeunes talents, protection du travail de la Fédération sur le 3x3 face aux promoteurs privés et les équipes nationales. Une seconde aura lieu la semaine suivante.

### b. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT : actuellement se déroulent les assemblées générales électorales des Fédérations. Les résultats sont le fruit du travail des équipes dirigeantes.

Le lendemain se déroulera l'AGE du CNOSF. Il a été sollicité pour être candidat, ce qu'il a refusé.

## 10. Covid-19

### a. Point complet de la situation

Jean-Pierre SIUTAT : la pandémie a des impacts sur le secteur amateur sur le plan sportif, économique, sanitaire et social. Le secteur professionnel a été abordé plus tôt par Alain BERAL.

Sur le plan social : la Fédération reste en lien avec les Clubs et effectue un travail de proximité à travers les Comités ; chaque Club peut profiter des licences Office 365 offertes par la fédération pour des visioconférences et garder le contact.

Sur le plan sanitaire : toujours dans l'inconnu, la fédération actualise ses protocoles en fonction des décisions du gouvernement ; elle doit attendre la publication du décret correspondant pour le faire.

Sur le plan économique : sont concernés les Clubs, les Ligues et les Comités. Certains Clubs ne s'en sortent pas trop mal (peu d'activité) ; d'autres sont en difficulté. Il est important d'avoir une vue précise de cette situation pour chaque club.

Le Comité olympique a réalisé une première enquête sur les pertes de recettes ; elles ont été évaluées à 1 milliard d'euros. Il faut maintenant connaître le manque à gagner (perte de recettes moins économies) ; le CNOSF va lancer cette enquête auprès de chaque Fédération, Ligues, Comités et Clubs afin d'avoir des chiffres précis à communiquer au Ministère des Finances et demander une aide financière.

Les Ligues et les Comités peuvent percevoir des aides locales. A son niveau, la Fédération a fait le nécessaire pour que les Ligues et Comités aient le moins de difficultés de trésorerie possible.

La Fédération a perdu 18% de licenciés, soit environ 5 millions d'euros de moins sur le réseau (Fédération, Ligues et Comités). Si des économies ont été faites sur l'activité, il n'y en a pas eu sur les coûts de fonctionnement. L'État a alloué une aide de 900 000€ pour l'ensemble des fédérations sportives, versée en priorité aux fédérations les plus en difficulté, la FFBB ayant passé son tour.

Si une aide supplémentaire (normalement 20 millions d'euros promis), Jean-Pierre SIUTAT souhaite que les sports de salles, qui sont interdits d'activité, puissent émerger davantage que les autres.

La FFBB attendait beaucoup du Pass'Sport (doté de 100 millions d'euros), mais cela ne sera pas lancé avant cet été, si tout va bien. Cela condamne donc cette saison.

Il rappelle que, comme l'ensemble des fédérations, la FFBB s'oppose au remboursement des licences ou frais d'engagements. En revanche, une aide financière aux Clubs doit être évoquée.

Jean-Pierre HUNCKLER : entrer dans ce système de remboursement créerait une jurisprudence qui mettrait d'autres fédérations dans une grande difficulté et pourrait même rendre le bilan comptable de la Fédération négatif pour cette saison.

De plus, il rappelle que quand les licenciés demandent le remboursement des licences, ils parlent en réalité de cotisation. Certains Clubs facturent la licence 150 ou 200€, voire plus. Les Clubs doivent prendre leur responsabilité auprès de leurs adhérents : si les Clubs n'ont pas eu de dépense et n'ont pas acheté de matériel, il n'y a pas de raison pour que la Fédération, les Ligues ou les Comités remboursent les cotisations aux licenciés.

Il est favorable pour mettre à disposition des Clubs une somme d'argent pour les Clubs pour partir à la reconquête des licenciés qui serait complétée par une aide des Ligues et Comités en fonction de leurs moyens.

Jean-Pierre SIUTAT demande aux membres du Comité Directeur et présidents de Ligues leur avis sur les aides possibles aux Clubs.

Un tour de table se déroule.

Jean-Pierre SIUTAT : cela sera débattu lors du Conseil des Présidents de Ligues du lundi 11 janvier et lors de la réunion des présidents de Ligues et Comités le mercredi 13 janvier. Une action unifiée sur le territoire peut être envisagée ainsi que l'aide visant à reconquérir les licenciés perdus cette saison.

Sur le plan sportif : la reprise qui était envisagée le 20 janvier pour les séniors n'est plus d'actualité. Nous n'avons pas davantage d'information. Les championnats amateurs sont reportés jusqu'à nouvel ordre.

Cela sera annoncé dans un communiqué de presse prochainement.

Le calendrier des compétitions sera revu dès que la Fédération aura davantage d'informations.

Amélie MOINE : la FFBB ne dispose pas d'élément supplémentaire. Les sports de contact ne sont pas autorisés et les accès aux salles ne sont pas permis jusqu'à minimum mi-février. Les autorités sanitaires sont inquiètes par l'arrivée des nouveaux variants et les prochaines annonces risquent d'aller dans le sens d'un resserrement des mesures anti-COVID.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 26 et 27 février 2021 à Paris.

